

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA CARL INTERNATIONAL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 361 Allée des Noisetiers 69578 LIMONEST		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 8 4 8 4 1 2 5 0 0 0 0 2 8			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, 31122016					
		N-1 31122015					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement * CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	195 714	1 695	9 969	
		Fonds commercial (1) AH	AI	566 744	566 744	566 744	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO				
		Constructions AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	1 641 720	536 518	1 105 203	535 569
		Immobilisations en cours AV	AW				557 466
		Avances et acomptes AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
		Autres participations CU	CV	516 870		516 870	471 546
		Créances rattachées à des participations BB	BC	365 842		365 842	393 530
		Autres titres immobilisés BD	BE	2 500		2 500	2 500
		Prêts BF	BG				
		Autres immobilisations financières* BH	BI	269 342		269 342	208 597
	TOTAL (II) BJ		3 560 426	BK	732 232	2 828 195	2 745 920
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM				
		En cours de production de biens BN	BO	92 009		92 009	94 875
		En cours de production de services BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR	BS				
		Marchandises BT	BU	920		920	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	1 532		1 532	9 390	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	5 626 758	45 858	5 580 900	4 261 504
		Autres créances (3) BZ	CA	910 796		910 796	960 860
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE				
Disponibilités CF		CG	2 203 377		2 203 377	2 161 205	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	250 267		250 267	139 368	
	TOTAL (III) CJ	CK	9 085 658	45 858	9 039 801	7 627 202	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecart de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		12 646 085	1A	778 089	11 867 995	10 373 122	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
89 442							
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA CARL INTERNATIONAL			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 514 276)		DA	514 276	514 276
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	51 428	51 428
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	2 544 923	2 229 574
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1 050 518	615 349
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	4 161 145	3 410 627
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	523 428	634 173
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	268 465	210 758
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	623 208	561 034
	Dettes fiscales et sociales		DY	3 122 612	2 564 035
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	30 626	256 433
	Autres dettes		EA	130 237	54 852
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	3 008 275	2 681 210
TOTAL (IV)		EC	7 706 851	6 962 495	
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	11 867 995	10 373 122	
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 068 719	6 293 149
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA CARL INTERNATIONAL							Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N					Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	142 657	FB	8 352	FC	151 008	128 762	
	Production vendue	biens * services *	FD	1 472 804	FE	696 558	FF	2 169 362	2 279 479
			FG	9 414 178	FH	1 470 634	FI	10 884 812	8 544 099
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	11 029 639	FK	2 175 544	FL	13 205 183	10 952 340	
	Production stockée*				FM	(2 866)	40 896		
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO	1 969			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	30 777	46 006		
	Autres produits (1) (11)				FQ	6 496	13 574		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	13 241 559	11 052 816	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	136 983	129 422	
Variation de stock (marchandises)*					FT	(920)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 135 207	2 902 277		
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	380 846	302 341		
Salaires et traitements*					FY	5 294 112	4 804 653		
Charges sociales (10)					FZ	2 455 562	2 218 278		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	244 997	253 557		
			- dotations aux provisions*		GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC	23 580	2 447				
Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD							
Autres charges (12)					GE	1 912	22 276		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	11 672 279	10 635 251		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 569 280	417 565		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	6 312	15 637		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	10 036	24 976		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM				
	Différences positives de change				GN	15 248	19 548		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO				
Total des produits financiers (V)					GP	31 595	60 161		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	9 261	6 680		
	Différences négatives de change				GS	2 146	2 931		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT				
Total des charges financières (VI)					GU	11 407	9 611		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	20 188	50 550		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 589 468	468 115		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SA CARL INTERNATIONAL</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	55 000	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 645	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 645 55 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	187 781	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	342 424 857	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	342 424 188 638	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(336 778) (133 638)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	250 656 63 237	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(48 484) (344 109)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	13 278 799 11 167 977	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	12 228 282 10 552 627	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 050 518 615 349	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	98 381 72 171
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	28 463 26 272	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA CARL INTERNATIONAL										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	770 156	KE		KF	2 948	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	916 084	KW		KX	840 306	
		Matériel de transport*				KY	196 616	KZ		LA	51 943	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	366 464	LC		LD	253 586	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH	557 466	LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	2 036 631	LO		LP	1 145 835	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U	865 076	8V		8W	51 636		
Autres titres immobilisés					1P	2 500	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	208 597	1U		1V	67 370		
TOTAL IV					LQ	1 076 173	LR		LS	119 006		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	3 882 960	ØH		ØJ	1 267 789		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
								2				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	8 951	LW	764 152	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU		MM	853 626	MN	902 764	MO
		Matériel de transport				IV		MP	7 652	MQ	240 907	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	122 001	MT	498 049	MU
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours					MY	557 466	MZ		NA		NB
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF	
TOTAL III					IY	557 466	NG	983 280	NH	1 641 720	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations					IØ		ØX	34 000	ØY	882 712	ØZ
	Autres titres immobilisés					1I		2B		2C	2 500	2D
	Prêts et autres immobilisations financières					1J		2E	6 625	2F	269 342	2G
	TOTAL IV					1J		NJ	40 625	NK	1 154 554	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					14	557 466	ØK	1 032 856	ØL	3 560 426	ØM	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA CARL INTERNATIONAL										Néant <input type="checkbox"/> *																			
CADRE A																													
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice																	
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			CY			EL			EM			EN														
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II			PE			193 443			PF			11 221			PG			8 951			PH			195 714		
Terrains			PI			PJ			PK			PL			PM			PN			PO			PQ					
Constructions			Sur sol propre			PR			PS			PT			PU			PV			PX			PY					
			Sur sol d'autrui			Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PZ			QA			QB			QC											
Installations techniques, matériel et outillage industriels			QD			QE			QF			QG			QH			QI			QJ			QK					
Autres immobilisations			Inst. générales., agencements, aménagement divers			443 646			110 614			523 967			130 293														
			Matériel de transport			111 365			56 627			6 998			160 994														
corporelles			Matériel de bureau et informatique, mobilier			288 585			66 535			109 889			245 231														
			Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS			QT														
TOTAL III			QU			943 596			QV			233 776			QW			640 854			QX			536 518					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN			1 137 040			ØP			244 997			ØQ			649 805			ØR			732 232					
CADRE B																													
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice															
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel																	
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					N6																
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					Q1																
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					Q8																
Constructions		Sur sol propre		R1	R2	R3	R4	R5					R6																
		Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3					S4															
Inst. techniques mat. et outillage		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					T2																
Autres immobilisations corporelles		Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9																	
		Inst. gales, agenc. am. divers		U1	U2	U3	U4	U5	U6			U7																	
		Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4			V5																	
		Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2			W3																	
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			X1																		
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			X8																		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL				NM							NO																
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV																					
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ																		
CADRE C																													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice																	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9				Z8																	
Primes de remboursement des obligations								SP				SR																	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise <u>SA CARL INTERNATIONAL</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	{ – d'exploitation – financières – exceptionnelles	UE	UE	UF	
		UG	UG	UH	
		UJ	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA CARL INTERNATIONAL				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	365 842	UM	365 842	UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	269 342	UV		UW	269 342			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	89 442				89 442			
	Autres créances clients		UX	5 537 316		5 537 316					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	776		776					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	9 899		9 899					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	641 034		641 034				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	154 642		154 642				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	113		113				
		Divers		VP	17 728		17 728				
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	86 605		86 605					
	Charges constatées d'avance		VS	250 267		250 267					
	TOTAUX			VT	7 423 005	VU	7 064 222	VV	358 783		
RENVOS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	33		33					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	523 394		153 728		369 666			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	623 208		623 208						
Personnel et comptes rattachés		8C	988 323		988 323						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	816 945		816 945						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 278 542		1 278 542					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	38 801		38 801					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	30 626		30 626						
Groupe et associés (2)		VI	81 026		81 026						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	49 211		49 211						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	3 008 275		3 008 275						
TOTAUX			VY	7 438 385	VZ	7 068 719		369 666			
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	80 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	190 778	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SA CARL INTERNATIONAL						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31122016			
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	20 191		XE 36 235		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	16 044				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	250 656		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW 250 656		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7 (48 484)		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		- imposées au taux de 0 %				I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme		- Plus-values soumises au régime des fusions				WN			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								WO			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			WQ 2 200		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3			
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						TOTAL I		WR 1 291 125			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WU 63 237			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		- imposées au taux de 0 %		- imposées au taux de 19 %		WV		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		- imputées sur les déficits antérieurs				WH		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WP		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WW		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à l'impôt net des actions et parts d'intérêts : (déduire des produits nets de participation		2A						XB		
Mesures d'incitation	Dédouction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								I6		
	Majoration d'amortissement*								WZ		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5			XA	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			ZY	
Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		0V	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC			XD		
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)						PC				XS	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XG 178 467	
Dédouctions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dégagee par le report en arriere de déficit		ZI			Y2	
Dédouction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		XI 1 049 421		XJ	
						déficit (II moins I)				XL	
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS)*						ZL				XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		1 049 421		XO	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA CARL INTERNATIONAL		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	797 915
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer		9K	9L
		250 656	63 237
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		250 656	63 237
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

xU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.